DESS

Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement collégial

GUIDE

des activités individuelles

3MED917 et 3MED918

Université du Québec à Chicoutimi Département des sciences de l'éducation Secrétariat du programme – Local H3-1290 Téléphone : 418 545-5011, poste 5320

Courriel: spcs_education-dess@uqac.ca

« Connaître ne consiste pas à copier le réel mais à agir sur lui et à le transformer » - Piaget

« Ce que [l'apprenant] sait faire aujourd'hui en collaboration, il saura le faire tout seul demain » - Vygotski

Guide élaboré par Monique L'Hostie, Ph. D.
Professeure en formation pratique à l'enseignement
Coordonnatrice au Bureau de la formation pratique
Département des sciences de l'éducation
UQAC
Automne 2001 (première version)
Été 2020 (dernière version)

SOMMAIRE

1.	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	1
2.	OBJECTIFS DES ACTIVITÉS	2
3.	RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT.E	2
4.	RESPONSABILITÉS DE L'ACCOMPAGNATEUR.TRICE EN MILIEU COLLÉGIAL	3
5.	RESPONSABILITÉS DU.DE LA PROFESSEUR.E UNIVERSITAIRE	3
6.	DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS	4
7.	TRAVAUX	5
8.	ÉVALUATION	5
ANN	NEXE 1 RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES POUR L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL	6
ANN	NEXE 2 PLAN DE TRAVAIL PERSONNALISÉ	6
ANN	NEXE 3 DÉMARCHE RÉFLEXIVE POUR ANALYSER ET PERFECTIONNER SES MODÈLES	6

GUIDE DES ACTIVITÉS

(Activités individuelles à ratio)

DESS EN ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

3MED917 Développement pédagogique 1 3MED918 Développement pédagogique 2

Les activités de développement pédagogique du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en enseignement collégial s'adressent exclusivement aux enseignant.e.s à l'emploi d'un cégep

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Dans le cadre de l'activité 3MED917 *Développement pédagogique 1*, l'étudiant.e est d'abord appelé.e à circonscrire un aspect de sa pratique professionnelle qu'il.elle souhaite développer, améliorer ou consolider, en lien avec un problème qui le.la préoccupe en tant qu'enseignant.e en exercice dans un cégep. Pour ce faire, il.elle est invité.e à réfléchir aux compétences requises pour l'exercice de la profession enseignante au cégep¹ et à se donner un plan de travail intégrant des objectifs de développement professionnel ainsi que des moyens et un calendrier de réalisation en vue de l'atteinte de ces objectifs². Son plan de travail doit obligatoirement prévoir un programme de lectures pertinentes à son projet dans le but d'enrichir ses analyses et ses réflexions personnelles en établissant des relations entre les connaissances issues de la recherche en éducation et les connaissances issues de l'expérience vécue en situation de travail au collégial. Par la suite, l'essentiel de l'activité est consacré à la réalisation de son projet de développement professionnel.

L'étudiant.e réalise ce projet sous la supervision d'un.e professeur.e en sciences de l'éducation et avec le concours d'un.e mentor.e à qui il.elle est jumelé.e en milieu collégial³.

L'étudiant.e a donc l'occasion de travailler en dyade, voire en triade, avec les personnes qui l'accompagnent, bénéficiant ainsi d'un cadre d'interactions structurant pour analyser et évaluer la progression de son projet, et

¹ Voir l'annexe 1 : Référentiel des compétences pour l'enseignement collégial

² Voir l'annexe 2 : Plan de travail personnalisé (matrice)

³ Dans certaines conditions, le jumelage avec un.e mentor.e du milieu pourrait ne pas être requis. Il revient au.à la professeur.e qui supervise d'en décider, de concert avec l'étudiant.e concerné.e.

cela dans une posture réflexive⁴. Enfin, au terme de l'activité, l'étudiant.e doit produire un bilan écrit dans lequel il.elle rappelle d'abord la problématique à l'origine de son projet. Puis, il.elle décrit ce qu'il.elle a réalisé afin d'atteindre ses objectifs professionnels et, surtout, il.elle fait état des résultats auxquels il.elle a finalement abouti et en dégage des conclusions.

Dans le cadre de l'activité 3MED918 Développement pédagogique 2, l'étudiant.e pourra poursuivre la démarche de développement professionnel amorcée dans le cadre de l'activité Développement pédagogique 1 dans l'optique de la mener plus loin. Par contre, s'il.elle le souhaite, l'étudiant.e pourra travailler sur un autre aspect de sa pratique professionnelle en lien avec un problème différent de celui qui aura été traité précédemment. L'activité 3MED918 se réalise selon les mêmes modalités que l'activité 3MED917.

2. OBJECTIFS DES ACTIVITÉS

- Circonscrire un aspect du travail de l'enseignant.e au collégial qui présente un intérêt pour son développement professionnel.
- Déterminer ce qui constitue un problème ou un ensemble de problèmes en lien avec cet aspect de la pratique enseignante au cégep.
- Préciser un projet de développement professionnel conséquent.
- Élaborer un plan de travail précisant des objectifs professionnels à atteindre, des moyens pour y arriver ainsi qu'un calendrier de réalisation.
- Réaliser le plan établi, l'ajuster au besoin en cours de processus et en évaluer les résultats sous l'angle de son développement professionnel.

3. RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT.E

L'étudiant.e prend sur lui.elle la responsabilité de recueillir les informations utiles à la bonne marche de son projet de développement auprès du.de la professeur.e appelé.e à le.la superviser. De plus, puisque l'étudiant.e est normalement accompagné.e d'un.e mentor.e du milieu collégial (cette condition s'appliquant impérativement à tout.e jeune enseignant.e débutant.e), il.elle transmet ces informations à cet.te accompagnateur.trice et lui présente l'aspect de l'enseignement collégial pour lequel il.elle a un intérêt de même que les objectifs de développement professionnel poursuivis (qu'il.elle soit inscrit.e au 3MED917 ou au 3MED918). Son action s'effectue en trois phases : la planification, la réalisation et l'évaluation. Tout d'abord, l'étudiant.e planifie les activités qu'il.elle entend réaliser en lien avec les préoccupations de sa pratique professionnelle. Ensuite, il.elle réalise ces activités avec le concours de son accompagnateur.trice du milieu collégial et du.de la professeur.e qui le.la supervise. Il.elle s'investit dans l'action afin d'atteindre les objectifs qu'il.elle s'est fixés; au besoin, il.elle apporte des ajustements à son plan de travail initial à la lumière des résultats générés par ses actions sur le terrain. Bien entendu, il.elle participe aux rencontres prévues avec son accompagnateur.trice du milieu collégial et avec le.la professeur.e qui le.la supervise. Enfin, en adoptant une

⁴ Voir l'annexe 3 : Démarche réflexive pour analyser et perfectionner ses modèles d'action en tant qu'enseignant.e

posture réflexive, il.elle élabore un bilan de sa démarche de développement professionnel. La posture réflexive suppose une analyse introspective et critique par rapport aux actions entreprises sur le terrain dans le cadre du projet. Au cours de cette analyse, l'étudiant.e du DESS se positionne en tant qu'acteur.trice principal.e face à la situation, il.elle livre des réflexions sur les ressources utilisées et les stratégies d'action mises en œuvre. La démarche réflexive est alimentée par le programme de lectures établi de concert avec le la superviseur.e.

4. RESPONSABILITÉS DE L'ACCOMPAGNATEUR.TRICE EN MILIEU COLLÉGIAL

Selon ses disponibilités, l'accompagnateur.trice/mentor.e contribue de différentes manières au projet de l'étudiant.e afin de l'aider à progresser dans sa démarche et son projet de développement professionnel. En relation avec le projet de l'étudiant.e, l'accompagnateur.trice partage avec celui.celle-ci sa compréhension et ses connaissances du milieu collégial ainsi que des connaissances issues de sa propre expérience professionnelle dans le milieu des cégeps, suscitant ainsi une démarche réflexive. Le soutien de l'accompagnateur.trice, par ses commentaires, ses suggestions et ses critiques constructives, permettra à l'étudiant.e de s'orienter vers l'atteinte des objectifs de développement qu'il.elle poursuit.

L'accompagnateur.trice, s'il.elle le souhaite, assiste à la présentation orale du bilan de l'activité établi par l'étudiant.e en fin de parcours.

5. RESPONSABILITÉS DU.DE LA PROFESSEUR.E UNIVERSITAIRE

Le.la superviseur.e accompagne l'étudiant.e dans l'établissement de la problématique initiale et des orientations choisies dans le but d'améliorer ou de consolider sa pratique professionnelle. Il.elle valide le plan de travail et le programme de lectures proposés par l'étudiant.e. Le.la superviseur.e rencontre l'étudiant.e sur une base régulière. En début de trimestre, une rencontre initiale permet de faire connaissance, de comprendre le cheminement de l'étudiant.e et de déterminer l'objet de travail. Par la suite, un minimum de trois rencontres de suivi sont prévues durant le trimestre. Pour faciliter, de part et d'autre, les rencontres de suivi, le.la superviseur.e pourra mettre à profit les nouvelles technologies (Facetime, Skype ou autres). Son aide, son soutien et ses rétroactions constructives feront en sorte de guider l'étudiant.e en vue de l'atteinte des objectifs fixés. Le.la superviseur.e est responsable de l'évaluation du projet de développement professionnel.

6. DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Phase préparatoire

- Rencontrer, en début de trimestre, le.la superviseur.e dans une perspective exploratoire en vue de jeter les bases de son projet de développement professionnel.
- Établir son plan de travail, ses objectifs de développement professionnel, les moyens d'action (dont, obligatoirement, un programme de lectures se rapportant à son projet) ainsi que le calendrier de réalisation.
- Faire valider son projet par le.la superviseur.e.

Phase de réalisation

- Accomplir son plan de travail et évaluer régulièrement les retombées de ses actions; réajuster le plan au besoin, et ce, tout au long du trimestre.
- Tenir un journal de bord rendant compte du déroulement de son projet.
- Réaliser progressivement son programme de lectures.
- Évaluer régulièrement la progression du projet lors des rencontres prévues au calendrier de travail avec ses accompagnateur.trice.s du milieu universitaire et du milieu collégial.
- Rencontrer, au besoin, différent.e.s acteur.trice.s du milieu collégial en lien avec son projet (collègues enseignant.e.s, conseiller.ère pédagogique, aide pédagogique individuelle, etc.).

Phase d'évaluation (bilan de fin de parcours)

- Au terme du projet, rédiger un bilan de son projet de développement professionnel, dans une posture réflexive, en mettant en relief les apprentissages réalisés et les autres résultats obtenus.
- Au moment de déposer son bilan écrit, présenter celui-ci à l'oral au.à la professeur.e ayant supervisé le projet.

7. TRAVAUX

- Production d'un plan de travail : objectifs ciblés, moyens et calendrier de réalisation (voir matrice, annexe 3).
- Réalisation d'un programme de lectures pertinentes au projet et aux objectifs poursuivis (ouvrages spécialisés, articles de revues, chapitres de livres, etc.).
- Tenue d'un journal de bord afin de décrire et d'analyser des situations rencontrées dans la pratique et d'établir des liens avec des éléments du programme de lectures apportant ainsi un éclairage sur les situations en question.
- Production d'un bilan du projet réalisé devant être présenté à l'écrit et à l'oral.

8. ÉVALUATION

Les travaux seront évalués sur la base des critères généraux suivants :

- qualité du plan de travail;
- esprit de synthèse;
- esprit critique;
- capacité à réaliser une démarche réflexive fondée sur l'analyse d'un aspect de la pratique enseignante au collégial, sur des arguments et des références pertinentes;
- cohérence, clarté et caractère organisé des travaux écrits et des échanges;
- qualité de la communication à l'oral comme à l'écrit;
- progression et intérêt de l'étudiant.e pour son projet.

Notation⁵

 A+
 97-99
 B+
 87-89
 C+
 77-79
 E (échec)
 0-59

 A
 93-96
 B
 83-86
 C
 60-76
 60-76

 A 90-92
 B 80-82
 80-82
 80-82
 80-82

⁵ Source : Comité de programme, 10 février 2009

ANNEXE 1

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES POUR L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Tableau synthèse des compétences professionnelles pour la formation à l'enseignement collégial⁶

Compétences	s élémentaires	
Communiquer clairement et correctement à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes professionnels	Agir comme un.e professionnel.le instruit.e et cultivé.e dans l'exercice de ses fonctions	
Compétences spécialisée	es pour l'enseignement	
Planifier l'enseignement-apprentissage en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves	Réaliser en classe les activités d'enseignement-apprentissage en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves	
5. Organiser/gérer le fonctionnement du groupe-classe	6. Évaluer les apprentissages	
7. Mobiliser le numérique dans une perspective é	ducative	
Compétences liées à l'éthique et	à l'exercice de la profession	
Collaborer étroitement avec les différent.e.s partenaires de l'établissement d'enseignement collégial	S'engager dans son développement professionnel afin de construire sa pratique de l'enseignement	
10. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions		

⁶ Sources utilisées pour l'élaboration du référentiel :

Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante [CRIFPE] (2019). Référentiel de compétences professionnelles pour la formation du personnel enseignant. Montréal : CRIFPE.

Ministère de l'Éducation du Québec (2001). La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles. Québec : Gouvernement du Québec.

Conseil supérieur de l'éducation [CSE] (2000). La formation du personnel enseignant du collégial : un projet collectif enraciné dans le milieu. Québec : CSE.

Laliberté, J. et Dorais, S. (1999). *Un profil de compétences du personnel enseignant du collégial*. Sherbrooke : Collection PERFORMA, Éditions du CRP.

COMPÉTENCE 1 Communiquer clairement et correctement à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes professionnels

Sens de la compétence	Composantes	Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e
L'enseignement est, dans sa plus simple expression, une situation de communication, c'est-à-dire une situation où l'enseignant.e s'adresse « à autrui, par la parole et le texte, afin d'être compris[.e] de lui » (CRIFPE, 2019, p. 40). Il est donc fondamental que tout.e stagiaire développe une connaissance approfondie des usages de la langue d'enseignement et, éventuellement, en assure la maitrise. Omniprésente, cette compétence doit donc teinter l'ensemble des contextes (cà-d. formels et informels) liés à l'exercice de la profession.	la langue orale et écrite de manière à être compris.e par l'ensemble de la communauté éducative.	 L'étudiant.e: S'exprime dans un langage approprié et adapté aux contextes; Fait usage de la langue, à l'écrit et à l'oral, de manière à respecter les règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques; Projette adéquatement sa voix selon le contexte de communication et en module l'intonation; Articule bien et adopte un débit correct; Donne des explications claires; Fait preuve d'esprit de synthèse et d'organisation dans ses propos; Emploie différentes stratégies de communication telles que l'explicitation, la reformulation ou la répétition au bénéfice des élèves; Fait appel à des moyens de communication appropriés et variés selon les contextes.

COMPÉTENCE 2 Agir comme un e professionnel le instruit e et cultivé e dans l'exercice de ses fonctions

Sens de la compétence	Composantes	Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e
Enseigner, c'est à la base organiser la rencontre entre des contenus (des savoirs) et un public (des apprenant.e.s) au sein d'une relation d'apprentissage. Le rôle de l'enseignant.e se définit donc comme celui d'un.e médiateur.trice entre un savoir ou une culture disciplinaire et les élèves (CSE, 2019). Le.la futur.e enseignant.e doit, par conséquent, apprendre à agir comme un.e expert.e disciplinaire, chargé.e de traduire les contenus disciplinaires et de les présenter dans un contexte signifiant pour les élèves. Aussi, il s'agit d'adopter une posture de « passeur.euse culturel.le », c'est-à-dire chargé.e de représenter, d'interpréter et de critiquer la culture disciplinaire et, ultimement, d'en assurer le relai auprès des élèves.	 i. Manifester une compréhension critique de son propre cheminement culturel et de son savoir, en apprécier les potentialités et les limites. ii. Maitriser les contenus fondamentaux inhérents à sa discipline d'enseignement (théories, notions, problèmes, méthodes, outils, techniques, procédures, démarches, etc.). iii. Assumer sa fonction de médiateur.trice d'objets de savoir et de contenus culturels (disciplinaires) afin que les élèves s'approprient progressivement une culture disciplinaire spécifique. iv. Établir des liens entre les différents contenus à enseigner et les connaissances des élèves afin de rendre les apprentissages signifiants. v. Prendre une distance réflexive et critique à l'égard des contenus à enseigner (matière, domaine, sujet, etc.) et, plus globalement, des programmes auxquels ils se rattachent. 	tiavamoo,

COMPÉTENCE 3 Planifier l'enseignement-apprentissage en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves

Composantes Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e Sens de la compétence Formuler des intentions pédagogiques précises de L'enseignement s'opérationnalise par le biais i _'étudiant.e : d'activités d'enseignement-apprentissage permettant sorte que les élèves comprennent clairement ce qui • Formule des intentions pédagogiques claires et l'atteinte de visées d'apprentissage ou, autrement est attendu d'eux.elles. réalistes, en lien avec des cibles d'apprentissage formulé, d'intentions pédagogiques. La conception et Sélectionner, adapter ou concevoir le matériel se rattachant aux visées du programme; la planification des activités constituent donc un didactique approprié, et ce, en fonction des visées moment pédagogique charnière qui s'effectue à deux • Recueille de l'information quant aux plans des programmes ainsi que des acquis, des niveaux. d'intervention touchant les élèves sous sa capacités et des difficultés des élèves. responsabilité; D'abord, au niveau macro, l'enseignant.e organise la iii. Organiser les contenus (savoirs, savoir-faire et progression des apprentissages à long terme, c'est-à-• Se familiarise avec les services offerts aux élèves savoir-être) et les présenter aux élèves de manière dire pour l'ensemble du cours (environ 45 h). Cette ayant des besoins particuliers dans son claire et structurée afin qu'ils.elles puissent en planification, étroitement liée au plan de cours, doit être établissement d'attache: saisir les éléments pertinents. réalisée en concordance avec le développement des • Utilise du matériel didactique (supports visuels, compétences souhaité par chacun des programmes. iv. Varier les activités (magistrales, individualisées, cahiers, etc.) approprié répondant aux différents interactives, par projet, par situation problème, etc.) Ensuite, au niveau micro, l'enseignant e planifie et impératifs du des cours à sa charge (ex. Les pour atteindre les visées, soutenir la motivation et, conçoit le déroulement de chaque activité intentions, le programme, les élèves, etc.); répondre aux différents styles ainsi. d'enseignement-apprentissage. Plus spécifiquement, d'apprentissage dans une perspective • Planifie réalistement dans le temps les activités il.elle prévoit l'essentiel de ce qu'il.elle devra mettre en différenciation pédagogique. d'enseignement-apprentissage; œuvre durant chaque période pour favoriser les Prendre connaissance de l'information pertinente apprentissages. II.elle en profitera notamment pour V. • Privilégie des scénarios variés d'activités dans la documentation scientifique ou auprès des progression organiser la des activités d'enseignement-apprentissage qui favorisent d'enseignement-apprentissage (les modalités, les personnes-ressources concernant le cheminement l'interaction et la participation active des élèves. consignes, le matériel, la rétroaction et les des élèves présentant des besoins particuliers. évaluations, les laboratoires/ateliers, etc.). Enfin, lors de sa planification, l'enseignant.e planifie des stratégies de différenciation pédagogique ainsi que des mesures pour répondre à la diversité de ses élèves et, ultimement, soutenir leur réussite.

COMPÉTENCE 4 Réaliser en classe les activités d'enseignement-apprentissage en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves

Sens de la compétence	Composantes	Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e
La mise en œuvre et la supervision active des apprentissages coïncident avec un autre moment pédagogique important, soit l'interaction avec le groupe-classe. Elle concerne donc l'action proprement dite de l'enseignant.e avec ses élèves en vue de soutenir leurs apprentissages et leur réussite. De manière générale, cette compétence concerne des pratiques qui s'articulent autour de trois temps de la situation d'enseignement-apprentissage, soit l'ouverture, la réalisation et la conclusion.	 i. Capter et canaliser l'attention des élèves en début de période. ii. Introduire, par une amorce, une nouvelle portion de matière ou un nouveau contenu afin de rendre signifiants pour les élèves les apprentissages à réaliser. iii. Présenter clairement les objectifs du cours, les consignes, les attentes, la répartition des tâches, etc. iv. Effectuer un retour sur les savoirs préalables pertinents. v. Présenter clairement et de manière structurée aux élèves les contenus à apprendre. vi. Gérer l'ensemble des interactions dans la classe. vii. Mettre en place diverses approches et stratégies afin de susciter et de maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche. viii. Fournir un niveau approprié de soutien à l'apprentissage en fonction des besoins des élèves. ix. Connaitre et utiliser à bon escient les ressources pédagogiques et les services spécialisés disponibles pour répondre aux besoins de tou.te.s les élèves. x. Interagir à bon escient avec les élèves en cours d'activité. xi. Proposer, à des moments opportuns, des synthèses des éléments essentiels à retenir (ex. rappeler les concepts, connaissances, 	 L'étudiant.e: Démontre une préparation de cours suffisante lors de la réalisation des activités en classe; Établit un cadre de travail fonctionnel propice à l'apprentissage; Donne des consignes claires aux élèves, s'assure de leur engagement dans la tâche et, le cas échéant, du respect des consignes de sécurité (en laboratoire, en atelier, etc.); S'assure de la disponibilité en classe du matériel nécessaire; Varie les modes de travail des élèves (individuel, en sous-groupes, en grand groupe); Observe et guide les élèves et favorise leur participation aux échanges; Gère le temps efficacement; Se montre sensible aux contingences qui peuvent survenir en cours de route et cherche à s'y adapter dans l'action;
	stratégies ou règles qui sont essentiels à retenir). xii. Donner des rétroactions quant au déroulement du cours. Annoncer le contenu à venir pour aider les élèves à se situer.	 Synthétise les principaux éléments d'apprentissage; Met en œuvre les mesures adaptatives prescrites par les différents plans d'intervention qui concernent les élèves sous sa responsabilité.

COMPÉTENCE 5 Organiser/gérer le fonctionnement du groupe-classe

Sens de la compétence	Composantes	Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e
Il est attendu d'un.e enseignant.e qu'il.elle soit en mesure d'établir et de maintenir un climat de classe propice à l'apprentissage. Au niveau collégial, la maturité des élèves facilite la gestion de classe. Toutefois, il est important d'établir les règles de fonctionnement du groupe-classe, d'en discuter avec les élèves et d'en assurer le respect tout au long des activités d'enseignement-apprentissage.	 i. Superviser les activités de la classe de manière à créer un climat propice à l'apprentissage. ii. Faire respecter au besoin les règles de fonctionnement de la classe par différentes stratégies appropriées. iii. Favoriser la responsabilisation des élèves. iv. S'assurer, le cas échéant, du respect par les élèves des mesures de sécurité en place (ex. laboratoire, sortie de terrain, atelier, stage, etc.). 	Prend les moyens nécessaires pour instaurer un climat de classe positif, propice à l'apprentissage et basé sur le respect mutuel; Gère, le cas échéant, les comportements inappropriés avec diligence et discrétion par des mesures adéquates.

COMPÉTENCE 6 Évaluer les apprentissages

Sens de la compétence	Composantes	Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e
Les enseignant.e.s évaluent leurs élèves de diverses manières tout au long du processus d'enseignement-apprentissage, depuis sa planification jusqu'à la communication des résultats d'apprentissage. Au collégial, deux modes ou pratiques d'évaluation se conjuguent : l'évaluation formative et l'évaluation sommative. L'évaluation formative renseigne l'enseignant.e sur l'évolution des apprentissages en temps réel. Ainsi, l'enseignant.e questionne les élèves à des moments opportuns et leur donne des rétroactions leur permettant de progresser dans leurs apprentissages. L'évaluation est aussi réalisée de manière formelle, le plus souvent lors de situations authentiques au terme d'une boucle d'apprentissage (ex. examen récapitulatif ou certificatif). Le.la stagiaire est donc invité.e à développer ses compétences dans ces deux volets de l'évaluation. Il.elle pourra se familiariser avec les méthodes et outils d'évaluation qui auront cours dans le cadre de son stage, en s'interrogeant sur le processus de conception et, si l'occasion le permet, aller au-devant dans la création de tels outils.	 i. S'assurer de la cohérence entre les activités d'enseignement-apprentissage et les tâches évaluatives de manière à préparer adéquatement les élèves en vue de celles-ci. ii. Poser un regard critique sur l'évaluation des apprentissages. iii. Réguler la progression des apprentissages par différentes stratégies et ajuster son enseignement, le cas échéant, en fonction des difficultés émergentes. 	 L'étudiant.e: Questionne régulièrement les élèves pour prendre le pouls de la progression de leurs apprentissages; Fournit des rétroactions aux élèves dans une perspective de soutien à l'apprentissage; Encourage et soutient les élèves dans leur parcours d'apprentissage; Se renseigne sur les méthodes et outils d'évaluation qui prévalent dans le champ disciplinaire dans lequel s'inscrive.nt son.ses cours et arrime les activités d'enseignement-apprentissage à ce.s dernier.s; Questionne le processus de conception des outils d'évaluation, la détermination des critères d'évaluation, etc.; S'initie, avec l'aide de l'accompagnateur.trice, à la correction d'examens ou de travaux (ex. utilisation de critères de performance ou de correction, appréciation du développement des compétences, etc.).

COMPÉTENCE 7 Mobiliser le numérique dans une perspective éducative

Sens de la compétence	Composantes	Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e
Comme le souligne le Conseil supérieur de l'éducation (2019), il est désormais difficile de concevoir l'enseignement collégial sans le numérique. En effet, le numérique est dorénavant omniprésent dans la société et influence inexorablement les habitudes de vie des élèves. Toutefois, l'utilisation qui doit en être faite en salle de classe ne peut se limiter aux usages du quotidien. Ainsi, il importe que les aspirant.e.s à la profession développent un agir compétent face au numérique, notamment dirigé par des habiletés et une certaine sensibilité quant à son l'utilisation dans une trame éducative.	 i. Exploiter les possibilités d'innover et d'utiliser en classe les outils et ressources numériques qui favorisent l'apprentissage. ii. Communiquer à l'aide du numérique (ex. suivi auprès des élèves, mise en forme des contenus, etc.). iii. Évaluer la pertinence de l'utilisation du numérique en fonction des activités et de l'intention pédagogique. 	 L'étudiant.e: Sélectionne, analyse, évalue et discrimine l'information dans le but de résoudre un problème ou d'enrichir ses connaissances; Vérifie la crédibilité (la force) et la fiabilité des sources d'information auxquelles il.elle réfère et emploie des stratégies pour assurer la validité de l'information (ex. triangulation des sources, utilisation de base de données, etc.); Communique avec ses élèves par le biais de différentes TIC; Recherche des outils numériques dont il.elle peut faire usage pour l'enseignement et l'apprentissage et en évalue la pertinence et la portée; Utilise adéquatement les outils numériques pour préparer et réaliser des interventions en classe.

COMPÉTENCE 8 Collaborer étroitement avec les différent.e.s partenaires de l'établissement d'enseignement collégial

Sens de la compétence	Composantes	Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e
Devenir enseignant.e, c'est aussi s'insérer dans une communauté formée de pairs, de professionnel.le.s et d'intervenant.e.s techniques gravitant autour de l'activité enseignante. Apprendre à se concerter, à coopérer, voire à collaborer avec ces acteur.trice.s constitue donc l'une des dimensions du professionnalisme de l'enseignant.e qui doit être développée dès la formation initiale. Cette compétence est d'autant plus importante en enseignement collégial considérant la structure participative particulière qui régit le fonctionnement des établissements à l'intérieur desquels les enseignant.e.s ont un rôle névralgique à jouer.	 i. Échanger avec les différent.e.s acteur.trice.s de la communauté éducative afin d'élargir sa compréhension du fonctionnement de l'établissement d'enseignement collégial. ii. Coopérer ou collaborer, le cas échant, avec les équipes pédagogiques en place (ex. équipe départementale, équipe programme ou comités institutionnels) afin d'assurer la concertation nécessaire à la qualité de la formation et à la bonne marche de l'approche-programme. iii. Coopérer ou collaborer avec les pair.e.s enseignant.e.s concerné.e.s à la conception et à l'adaptation des activités d'enseignement-apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la visée du développement des compétences des élèves. 	 L'étudiant.e: Se familiarise avec la vie institutionnelle et avec les rôles et responsabilités des enseignant.e.s à l'intérieur de celle-ci; Assiste, le cas échéant, aux réunions des équipes pédagogiques (ex. équipe départementale, équipe programme ou comités institutionnels) selon les occasions qu'offre son contexte de stage; Échange avec les intervenant.e.s et soumet ses idées lorsque cela est pertinent; Participe aux travaux réalisés par ces équipes; Coopère avec les enseignant.e.s pour la préparation d'outils pédagogiques (ex. examens, plans de cours); Participe à des échanges formels ou informels qui ont trait à la gestion scolaire (ex. suivi des élèves).

COMPÉTENCE 9 S'engager dans son développement professionnel afin de construire sa pratique de l'enseignement

Sens de la compétence	Composantes	Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e
Les enseignant.e.s sont les premier.ère.s responsables de leur développement professionnel. Développer un agir compétent tôt en carrière est essentiel afin d'actualiser constamment ses pratiques professionnelles. Dans cette optique, les enseignant.e.s au collégial ont donc la responsabilité de s'investir à chaque étape de leur carrière, incluant la formation initiale, dans des initiatives variées de formation afin de mettre à jour, d'enrichir et d'élargir leurs connaissances et compétences professionnelles.	 i. Adopter une posture réflexive afin de régulièrement faire le point sur ses compétences et de déterminer des moyens à mettre en œuvre pour les développer. ii. Actualiser et mettre en pratique de manière continue ses connaissances, afin de se tenir à jour : savoirs nouveaux, découvertes, nouvelles technologies, nouveaux dispositifs didactiques et pédagogiques, enjeux liés à la santé et à la sécurité au travail, etc. iii. Lire, analyser, discuter et évaluer de manière critique les écrits sur l'enseignement, dont ceux ayant trait à l'enseignement collégial, afin d'en retirer des éléments pertinents pour sa pratique. 	 L'étudiant.e: Analyse ses pratiques en cours de stage et en discute avec l'accompagnateur.trice et avec le.la superviseur.e de stage; Identifie des éléments de sa pratique à améliorer et d'autres aspects à enrichir ou à consolider; Recherche, dans la littérature pertinente (professionnelle ou scientifique), de l'information relative à ses besoins, aux exigences du cours ou encore aux difficultés rencontrées et en extrait des solutions ou des pistes d'action pertinentes; Cherche à appuyer ses pratiques sur des connaissances issues de l'expérience, mais aussi sur des connaissances acquises à l'université ou encore à partir de la littérature professionnelle ou scientifique; Ajuste ou régule ses pratiques en fonction de l'évolution de son analyse ou encore à la lumière d'échanges avec l'accompagnateur.trice et le.la superviseur.e de stage.

COMPÉTENCE 10 Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions

Sens de la compétence	Composantes	Manifestation de la compétence chez l'étudiant.e
L'exercice de la profession impose, à l'enseignant.e ainsi qu'à l'aspirant.e à la profession, l'adoption de conduites qui se veulent orientées par une connaissance des enjeux éthiques de l'enseignement et des responsabilités professionnelles qui lui sont rattachées. Autrement dit, faire preuve de professionnalisme, c'est en réalité connaitre et s'approprier le cadre éthique et règlementaire de sa profession et du collège et s'y conformer. C'est également connaitre les responsabilités qui lui incombent et s'en acquitter au mieux de ses connaissances.	 i. Déterminer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle de l'enseignement et en développer une compréhension partagée avec les pair.e.s. ii. Actualiser ses connaissances des responsabilités et devoirs professionnels des enseignant.e.s à l'enseignement supérieur et du cadre légal dans lequel ils.elles travaillent. iii. Agir avec intégrité afin de préserver la dignité et la crédibilité de la profession enseignante, autant dans l'exercice de ses fonctions qu'à l'extérieur des murs du collège. iv. Agir avec vigilance et diligence pour préserver la confidentialité des informations qui se rapportent à la vie privée des élèves et des autres acteur.trice.s éducatif.ve.s. v. Être animé.e par la conviction que chaque élève a la capacité d'apprendre et adopter une posture juste et bienveillante à son égard. 	 L'étudiant.e: Respecte le contrat éthique qui le lie à la profession enseignante; Se renseigne sur les politiques et règlements institutionnels, notamment ceux encadrant l'enseignement; S'acquitte des responsabilités professionnelles qui lui incombent, et ce, au meilleur de ses connaissances; Agit de façon responsable et rationnelle; Préserve le caractère confidentiel des informations qu'il.elle est amené.e à connaitre, et ce, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement d'enseignement; Démontre une posture juste et bienveillante à l'égard des élèves.

ANNEXE 2 PLAN DE TRAVAIL PERSONNALISÉ

DESS en enseignement collégial
3MED917 Développement pédagogique 1
3MED918 Développement pédagogique 2
Nom de l'étudiant.e

Cégep:
ŭ i <u> </u>

PLAN DE TRAVAIL PERSONNALISÉ pour le trimestre automne___ hiver___ 20___

Compétences ciblées (voir le référentiel)	Objectifs spécifiques de développement professionnel	Moyens (Activités à réaliser, ressources mobilisées, stratégies favorisées)	Calendrier de réalisation	Commentaires

Au besoin, utiliser des feuilles supplémentaires.

ANNEXE 3

DÉMARCHE RÉFLEXIVE POUR ANALYSER ET PERFECTIONNER SES MODÈLES

Figure 1 : Démarche réflexive pour élaborer et perfectionner ses modèles d'action en tant qu'enseignant.e (adaptée de L'Hostie et col., 2003)

